



Julien SANCHEZ
Membre du Comité Central du FN
Ancien Conseiller Régional des Jeunes d'Ile-de-France
Responsable du FN dans la 7^e circonscription de Seine-et-Marne
FN – 78 rue des Suisses
92000 Nanterre

**A l'attention de M. Jean-Luc PILARD
Maire de Courtry**

Copies : AFP / France 3 Ile-de-France / Canal Coquelicot / Le Parisien / La Marne

Lettre ouverte à Monsieur le Maire de Courtry

Chelles, le 21 avril 2009

Monsieur le Maire,

Comme vous le savez certainement, les responsables de la mosquée de Chelles ont le projet d'ouvrir un groupe scolaire musulman de **12.000m²** sur le territoire de notre agglomération « Marne et Chantereine ».

Le Président de l'Association gestionnaire de la mosquée, Driss GHIMINI, indiquait à ce sujet dans le journal « La Marne » du 4 mars 2009 : « *Nous avons besoin de 12.000m² pour construire notre école musulmane. Le Maire de Chelles Jean-Paul PLANCHOU nous a proposé deux terrains : l'un privé sur Chelles, l'autre public sur la communauté d'agglomération* » (au mépris de la Loi sur la laïcité).

Après avoir interrogé M. PLANCHOU sur ses intentions, après avoir reçu une réponse (disponible sur mon site Internet) qui ne m'a pas du tout rassuré et après en avoir informé les habitants de notre agglomération ainsi que la Presse, je me suis rendu au Conseil Municipal de Chelles le 27 mars dernier accompagné de nombreux citoyens et élus pour avoir une explication plus claire et plus honnête de la part du Maire (voir la vidéo sur mon site). Faisant peu cas de ses concitoyens, il a préféré rester muet face aux 4 000 signataires de la pétition (devenus aujourd'hui 6 000 **dont de nombreux habitants de Brou**). **Citoyens qui continueront de se mobiliser bruyamment tant qu'ils n'auront pas de réponse et de positionnement clairs sur ce projet.**

Aujourd'hui, du fait de M. PLANCHOU, **cette affaire vous concerne aussi** (et je le regrette croyez-le bien) !

Aussi, Monsieur le Maire, mes trois questions précises **sur lesquelles les plus de 6.000 signataires attendent vos réponses sont aujourd'hui les suivantes** :

1. Trouvez-vous normal qu'un Maire promette un terrain non pas sur sa commune mais sur le terrain de la communauté d'agglomération dont votre commune fait partie ? Etiez-vous au courant de cette proposition ?
2. A votre connaissance, le terrain promis sur la communauté d'agglomération par M.PLANCHOU est-il situé sur votre commune ? Si oui, comptez-vous vous opposer à cette construction sur **terrain public** avec nous ?
- 3.Plus généralement, si les responsables musulmans vous le demandaient, cautionneriez-vous l'implantation future d'un tel groupe scolaire islamique sur un terrain **public** de votre commune au mépris du principe de laïcité contenu dans la Loi de 1905 qui dispose que « La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte » ?

Sans réponses **claires** de votre part, je me permettrai d'inviter la presse régionale mais aussi la presse nationale ainsi que la tête de liste FN aux élections européennes en Ile-de-France Jean-Michel DUBOIS à l'un de vos prochains Conseils Municipaux où je ne manquerai pas de me rendre accompagné de signataires toujours plus nombreux.

Bien cordialement,

Julien SANCHEZ.